

Diplôme national du brevet 2015 : à partir de 11/20 de moyenne au contrôle continu, la quasi-totalité des candidats réussit aussi l'examen

■ En 2015, 86 % des candidats au diplôme national du brevet (DNB) ont réussi l'examen.

La série générale concerne neuf candidats sur dix, essentiellement les élèves en troisième générale, tandis que la série professionnelle rassemble principalement les élèves de troisième prépa-pro et de l'enseignement agricole. Pour les candidats qui passent le brevet sous statut scolaire, les notes au contrôle continu, comptant pour plus de la moitié, sont cohérentes avec les notes obtenues à l'examen. Ainsi, à partir de 11/20 de moyenne au contrôle continu, 99 % des candidats réussissent le brevet. Par contre, les épreuves finales du brevet constituent un enjeu pour les 18 % d'élèves qui ont entre 8 et 11/20 au contrôle continu. Dans sept cas sur dix, les candidats qui n'obtiennent pas leur brevet continuent dans la voie professionnelle. Seul un élève recalé sur dix redouble.

Caroline Iannone, DEPP-B1

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation

et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

■ En 2015, 86,4 % des 817 100 candidats qui se sont présentés aux épreuves du diplôme national du brevet (DNB) ont obtenu leur diplôme, soit 1 point de plus qu'à la session 2014 (FIGURE 1). C'est la troisième année que les séries générale et professionnelle coexistent. La série générale du brevet concerne neuf candidats sur dix, essentiellement les élèves en troisième générale au collège. En 2015, 87,2 % de ces candidats ont été admis. La série professionnelle, plus confidentielle (71 900 candidats présents), rassemble principalement les élèves de troisième prépa-pro et de l'enseignement agricole. Dans cette série, 77,6 % des candidats réussissent l'examen, soit 10 points de moins que dans la série générale. La réussite des candidats à la série générale est par ailleurs plus brillante en termes de mention, puisque 14 % et 21 % des candidats

obtiennent respectivement une mention « Très bien » et « Bien », contre moins de 1 % et 6 % des candidats présents à la série professionnelle (FIGURE 2). En revanche, la mention « Assez bien » est obtenue dans des proportions analogues dans les deux séries.

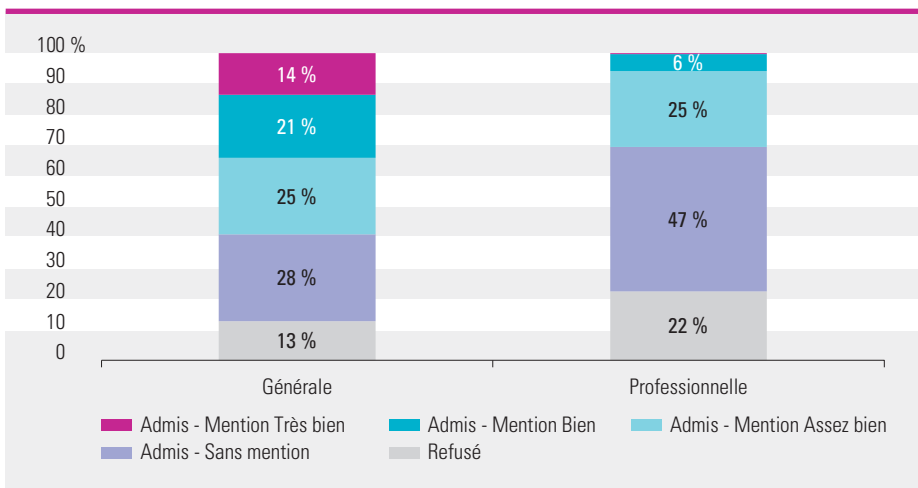
Compte tenu des formations qu'ils suivent, les candidats qui se présentent à la série professionnelle ont un profil très différent de ceux qui se présentent à la série générale : 62 % des candidats à la série professionnelle sont des garçons alors qu'ils sont 49 % dans la série générale (FIGURE 3). De plus, dans sept cas sur dix, les candidats au DNB professionnel ont pris du retard dans leur scolarité (ils ont 16 ans ou plus lorsqu'ils passent le brevet) ; dans la série générale, seuls 15 % sont dans ce cas. Enfin, plus de la moitié des candidats à la série profes-

1 – Résultats du diplôme national du brevet par série - Sessions 2013 à 2015

Série	Session 2015				Session 2014	Session 2013
	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)
Générale	755 247	745 204	649 845	87,2	86,0	85,7
Professionnelle	80 929	71 885	55 751	77,6	78,7	74,5
Ensemble des séries	836 176	817 089	705 596	86,4	85,4	84,7

Champ : France métropolitaine + DOM. Source : MENESR-DEPP, application de gestion Ocean, fichiers des candidats au DNB.

2 – Résultats du diplôme national du brevet par série et mention – Session 2015



Champ : candidats présents au DNB, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, application de gestion Ocean, fichiers des candidats au DNB.

3 – Profil des candidats au diplôme national du brevet par série selon le sexe, l'âge et l'origine sociale – Session 2015

	Série générale	Série professionnelle
Ensemble des candidats	100,0	100,0
Sexe		
Garçon	49,4	61,8
Fille	50,6	38,2
Âge*		
15 ans ou moins	84,8	29,9
16 ans	14,2	55,1
17 ans ou plus	1,0	15,0
Origine sociale**		
Très favorisée	23,3	5,8
Favorisée	14,0	8,8
Moyenne	30,2	30,5
Défavorisée	32,4	54,9

* Âge : en théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

** Origine sociale : voir « Définition ».*

Lecture : 49,4 % des candidats à la série générale sont des garçons.

Champ : candidats présents au DNB, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, application de gestion Ocean, fichiers des candidats au DNB.

sionnelle sont d'origine sociale défavorisée, contre un tiers des candidats de la série générale.

Les garçons réussissent moins bien que les filles

Quelle que soit la série du DNB, les garçons sont toujours plus souvent ajournés que les filles : pour la série générale en 2015, 16 % de garçons échouent contre 10 %

4 – Proportion de candidats refusés au diplôme national du brevet par série selon le sexe, l'âge et l'origine sociale – Session 2015

	Série générale	Série professionnelle
Ensemble des candidats	12,8	22,4
Sexe		
Garçon	15,7	23,5
Fille	9,9	20,7
Âge*		
15 ans ou moins	8,4	14,6
16 ans	36,9	22,4
17 ans ou plus	45,4	38,0
Origine sociale**		
Très favorisée	3,3	14,6
Favorisée	8,2	17,3
Moyenne	12,4	19,2
Défavorisée	22,0	25,9

* Âge : en théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.*

** Origine sociale : voir « Définition ».

Lecture : 15,7 % des garçons qui se présentent à la série générale sont refusés.

Champ : candidats présents au DNB, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, application de gestion Ocean, fichiers des candidats au DNB.

des filles. Dans la série professionnelle, le taux d'échec est de 24 % pour les garçons et de 21 % pour les filles (FIGURE 4). Comme lors des sessions précédentes, les candidats issus d'un milieu défavorisé sont plus nombreux en proportion à rater leur examen. Les candidats d'origine sociale défavorisée échouent dans la série générale et dans la série professionnelle dans respectivement 22 % et 26 % des cas, alors que les candidats de milieu très favorisé

qui se présentent à la série générale sont 3 % à échouer et ceux qui passent la série professionnelle 15 %. Les candidats en retard dans leur scolarité échouent moins fréquemment lorsqu'ils se présentent à la série professionnelle : dans cette série, le taux d'échec des candidats âgés de 16 ans est similaire à celui de l'ensemble des candidats (22 %), alors qu'en série générale, à 37 %, il excède de 24 points le taux moyen. Globalement, les résultats des candidats qui échouent sont faibles : la moitié à moins de 7,7/20 de moyenne et un quart a même moins de 6,5/20. En effet, très peu de candidats refusés ont une moyenne proche de 10/20, ce cas de figure entraînant souvent l'indulgence de la part des jurys.

À partir de 11/20 de moyenne au contrôle continu, la quasi-totalité des candidats réussit le brevet

Pour les candidats qui passent le brevet sous statut scolaire (c'est-à-dire les élèves scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat), les notes obtenues tout au long de l'année (hormis celle d'histoire-géographie-éducation civique) comptent pour un peu plus de la moitié des coefficients dans la note moyenne finale. Mais au-delà de cette contribution, la note au contrôle continu est un bon indicateur du niveau de l'élève mesuré à l'examen. Ainsi, les élèves dont la moyenne au contrôle continu est de 8/20 ou moins ne réussissent quasiment jamais à obtenir leur brevet (FIGURE 5).

5 – Taux de réussite au diplôme national du brevet des candidats selon leur moyenne en contrôle continu – Session 2015

Note moyenne obtenue au contrôle continu (hors histoire-géographie-éducation civique)	Nombre d'élèves concernés	Taux de réussite (%)
Moins de 8/20	29 118	1,1
8/20 à - de 9/20	27 382	10,2
9/20 à - de 10/20	45 933	37,4
10/20 à - de 11/20	72 394	76,0
11/20 à - de 12/20*	101 085	95,4
12/20 ou plus	524 619	99,8

* En moyenne, 99,1% des candidats qui ont au moins 11/20 au contrôle continu réussissent le brevet.

Champ : candidats présents au DNB scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, application de gestion Ocean, fichiers des candidats au DNB.

Les chances de l'obtenir progressent ensuite très rapidement avec le niveau de moyenne obtenue au cours de l'année scolaire. En 2015, 37 % des élèves ayant entre 9 et 10/20 au contrôle continu ont été admis ; la réussite est deux fois plus importante pour les élèves ayant entre 10 et 11/20. À partir de 11/20, 99 % des candidats réussissent le brevet. On peut en déduire que les épreuves finales du brevet constituent un enjeu essentiellement pour les élèves qui ont entre 8 et 11/20, c'est à dire 145 700 élèves sur les 800 500 qui se présentent au DNB (18 % des candidats).

Une épreuve de mathématiques mieux réussie en 2015 qu'en 2014

Pour les candidats scolaires, l'examen de fin d'année est composé de trois épreuves écrites (français, mathématiques, histoire-géographie) et une épreuve orale (histoire des arts). Les notes obtenues à ces épreuves peuvent varier selon les sessions. Ainsi, en 2014, la moitié des élèves avaient obtenu moins de 8/20 à l'épreuve écrite de mathématiques de série générale. En 2015, en revanche, les résultats sont bien meilleurs : seuls un quart des élèves ont moins de 8/20. Les 25 % d'élèves qui réussissent le mieux l'épreuve ont même 16/20 ou plus en 2015 contre seulement 11,5/20 ou plus en 2014. En français, les notes moyennes obtenues aux épreuves écrites sont assez stables sur les trois dernières sessions, variant seulement de 1 point pour la série générale. En 2015, elles s'élèvent à 10,2/20 pour la série générale et 10,0/20 pour la série professionnelle. En histoire-géographie, les candidats de la session 2013 ont obtenu des notes plus faibles que ceux des deux années suivantes : 9,8/20 en moyenne dans la série générale contre 12,2/20 en 2014 et 2015, et 8,1/20 dans la série professionnelle contre 11,5/20 et 10,1/20 les années suivantes.

1. Il s'agit des établissements publics ou privés sous contrat de France métropolitaine avec au moins 25 élèves présents au DNB, série générale. En France métropolitaine, tous les candidats ont passé la même épreuve de mathématiques.

Enfin, l'épreuve orale d'histoire des arts (composée d'un exposé suivi d'un entretien) reste l'épreuve finale la mieux réussie : en 2015, la moitié des élèves a plus de 14/20, un quart a plus de 17/20 ; près d'un élève sur dix de la série générale obtient 20/20.

En 2015, 10 % des élèves de série générale ont eu une note à l'examen de français inférieure d'au moins 4,75 points à celle de contrôle continu dans cette même matière. Ce sont souvent des élèves qui n'ont pas bien réussi l'épreuve finale (note moyenne de 7,1/20). À l'inverse, d'autres élèves ont mieux réussi à l'examen qu'au contrôle continu de français. Dans ce cas, l'écart entre les deux notes est moins important : 10 % des élèves ont ainsi obtenu une note à l'examen supérieure d'au moins 1,75 point à leur note de contrôle continu. Ces élèves ont eu en moyenne 13,3/20 à l'épreuve finale de français.

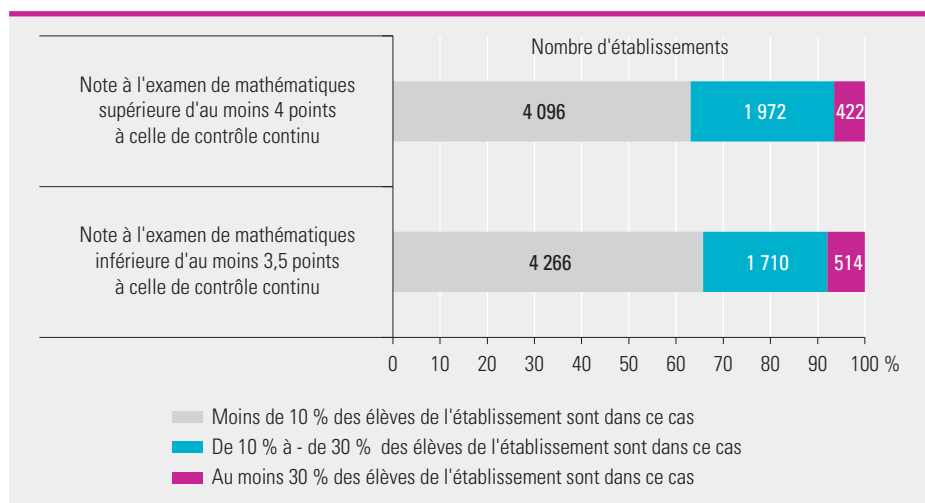
En mathématiques également, les écarts entre la note obtenue à l'épreuve finale et au contrôle continu sont pour certains élèves non négligeables. 10 % des élèves de la série générale ont une note à l'examen inférieure d'au moins 3,5 points à celle de contrôle continu. Ces élèves n'ont dans l'ensemble pas bien réussi l'épreuve de mathématiques : ils obtiennent en moyenne 6,1/20. À l'opposé, 10 % des élèves obtiennent, en 2015, au

moins 4 points de plus à l'examen par rapport à leur note de contrôle continu. Ces élèves ont dans l'ensemble très bien réussi l'épreuve finale (note moyenne de 15,4/20).

La majorité des établissements ont des notes en contrôle continu et à l'examen cohérentes

L'écart entre les résultats à l'examen commun et la note attribuée à un élève au cours de l'année scolaire peut donner une indication sur les modalités d'évaluation prévalant dans les établissements. Dans la majorité des établissements¹, moins de 10 % des élèves obtiennent à l'examen de mathématiques une note excédant d'au moins 4 points celle de leur contrôle continu (FIGURE 6). Par contre, 400 établissements ont des modalités d'évaluation spécifiques plus strictes puisque 30 % de leurs élèves sont dans ce cas. Il s'agit, pour 70 % de ces collèges, d'établissements privés. De même, dans 500 établissements, au moins 30 % des élèves réussissent l'examen avec 3,5 points de moins par rapport au contrôle continu. Ces établissements, publics dans 90 % des cas, relèvent pour près de 60 % d'entre eux de l'éducation prioritaire.

6 – Répartition des établissements selon les résultats en mathématiques à l'examen et au contrôle continu - Session 2015, série générale



Lecture : dans 4 096 établissements, moins de 10 % des élèves ont à l'examen une note supérieure d'au moins 4 points à celle de contrôle continu.
 Champ : établissements publics ou privés sous contrat avec au moins 25 élèves présents au DNB, série générale (soit 6 490 établissements), France métropolitaine.

Source : MENESR-DEPP, application de gestion Ocean, fichiers des candidats au DNB.

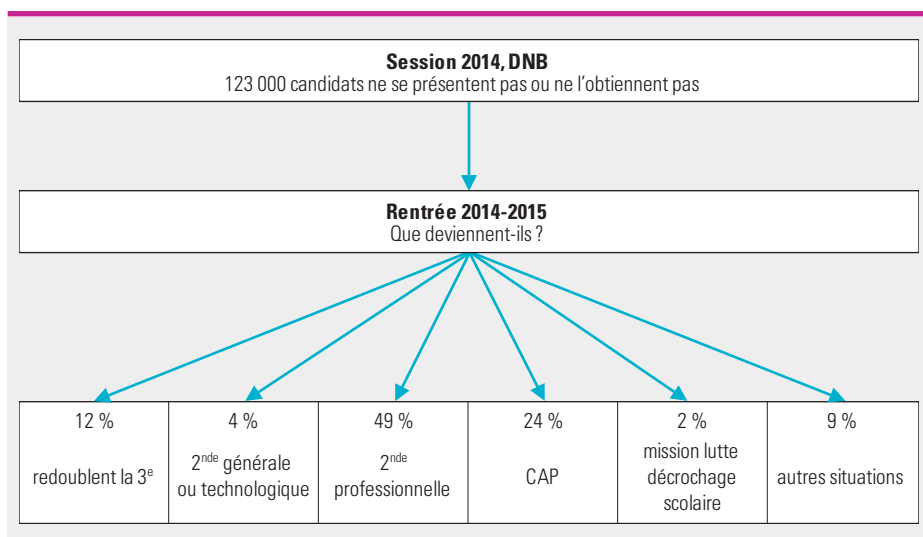
Sept candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionnant pas la fin des études au collège, les candidats qui ne l'ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité au lycée. À l'inverse, les lauréats peuvent redoubler, notamment dans le cas où leurs vœux d'orientation pour la seconde n'auraient pas été satisfaits. Pour l'année scolaire 2013-2014 et la session 2014 du DNB, année la plus récente pour laquelle la trajectoire ultérieure des élèves est connue, 16 %, soit environ 123 000 élèves², ne se sont pas présentés au brevet ou ne l'ont pas obtenu. Parmi eux, seuls 12 % ont redoublé leur troi-

sième (FIGURE 7). La très grande majorité a poursuivi dans la voie professionnelle (à l'Éducation nationale ou dans l'enseignement agricole, et y compris en apprentissage), en seconde professionnelle pour 49 %, en CAP pour 24 %. Une faible part, inférieure à 5 %, a poursuivi en seconde générale ou technologique, tandis que 2 % des élèves sont rentrés dans un des dispositifs visant à lutter contre le décrochage scolaire. La situation des autres élèves (environ 10 000) n'est pas connue. Enfin, parmi les élèves qui ont redoublé leur troisième en 2014-2015, 47 % avaient néanmoins obtenu le DNB à la session 2014. ■

2. Il s'agit des élèves scolarisés dans un établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale public ou privé sous contrat.

7 – Devenir à la rentrée 2014-2015 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2014



Champ : élèves scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale en 2013-2014 et inscrits à la session 2014 du DNB, France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, fichiers Faere.

en savoir plus

+ C. Iannone, « Diplôme national du brevet, session 2014 : près de deux tiers des candidats ont une note inférieure à la moyenne à l'épreuve de mathématiques », *Note d'Information*, n° 10, MENESR-DEPP, mars 2015.

+ C. Iannone, « Diplôme national du brevet, session 2013 : le taux de réussite se stabilise à 85 % », *Note d'Information*, n° 07, MENESR-DEPP, mars 2014.

+ C. Iannone, « Diplôme national du brevet, session 2012 – Un taux de réussite en hausse », *Note d'Information*, 13.04, MENESR-DEPP, avril 2013.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE et DÉFINITION

Source

Les résultats publiés ici proviennent :
 - des fichiers de gestion des candidats au brevet (application Ocean) ;
 - des Fichiers anonymisés d'élèves pour la recherche et les études (Faere), qui sont des fichiers de données individuelles contenant un identifiant crypté permettant de suivre les élèves et les apprentis tout au long de leur scolarité.

Définition

L'origine sociale est construite à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :
 - très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
 - favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs),

retraités cadres et des professions intermédiaires ;
 - moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
 - défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle). ■